



Bulletin de juillet 2011
association RESPIRE



Ne pas baisser la garde

A propos de la réunion, initiée par la préfecture, des riverains situés en zone de délaissement



La mobilisation des riverains et des habitants, proches et plus éloignés des cuves, reste la meilleure façon de faire entendre nos revendications et d'obtenir le respect qui nous est dû.

Riverains des cuves et membres de l'association devant la préfecture.

Vendredi matin 24 juin RESPIRE a appelé ses adhérents, via internet, à manifester leur soutien aux 14 riverains (sur 23 convoqués) situés à proximité des sites PICOTY/SDLP en zone de délaissement (possibilités de faire acheter sa maison par la collectivité, ou de rester, mais avec l'obligation d'entreprendre des travaux de renforcement du bâti), et convoqués le soir même, à 18 heures, par la préfecture, à une réunion d'information. Trente cinq

adhérent(e)s ont répondu présent(e)s à notre appel ; compte tenu des délais cela montre une belle réactivité.

Sur l'intervention de l'association, sollicitée par des habitants, deux membres de RESPIRE : Etienne Point et Raymond Bozier ont pu accompagner les habitants à l'intérieur de la préfecture.

Le nombre d'absents à la réunion n'a pas surpris RESPIRE. L'association avait rencontré préalablement les habitants.

Des personnes âgées ont dit qu'elles ne pourraient pas se déplacer à la préfecture pour des raisons de transport et d'heure. L'association a fait état du malaise très profond qui sévit parmi les riverains, certains dépriment et ont recours à des calmants.

Pour l'association, les dimensions sociales et humaines ne sont pas prises en compte dans ce dossier. L'intérêt privé des industriels (qui ne sont pas à plaindre !) prime sur celui des résidents de milieu modeste.

Il apparaît également que la question du financement des travaux prescrits n'est pas réglée. Rien n'est dit sur les sanctions en cas de non réalisation des travaux de sécurisation pour les habitants qui choisiront malgré tout de rester : en cas d'accident provoqué par les industriels. Les assurances pourront s'abriter derrière la non réalisation des travaux prescrit pour ne pas rembourser. Enfin, la dévalorisation inévitable de l'immobilier n'est pas non plus prise en compte.

Une tentative avortée

Côté préfecture, M. Julien Charles, secrétaire général et préfet par intérim, a tenté à deux reprises d'isoler les représentants de RESPIRE. des habitants, mais, à chaque fois, ces derniers ont rappelé que l'association était la leur et qu'ils en avaient besoin pour les défendre.

Une habitante a demandé qu'en cas de convocation individuelle, les riverains puissent être accompagnés, s'ils le souhaitent, par un représentant de l'association.

M. Charles a par ailleurs indiqué qu'une étude de vulnérabilité concernant les maisons en zone de délaissement allait être entreprise. Un courrier explicatif sera envoyé aux habitants prochainement pour leur annoncer la venue d'un technicien.

Inquiétude et injustice

Après la sempiternelle projection d'une vidéo sur les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) et un rappel des procédures, effectués par les services de la préfecture, les habitants ont exprimé leurs inquiétudes quant au calendrier et au coût des travaux qu'ils devront entreprendre.

Ils ont rappelé, avec émotion, leur présence bien avant les pétroliers et qu'ils avaient travaillé durement pour acquérir leur maison. Ils ont dénoncé l'injustice qui leur était faite.

RESPIRE a condamné la tenue de cette réunion à la préfecture, à laquelle participaient trois élus rochelais: isoler les habitants de leurs soutiens n'aide pas à la démocratie.

La problématique du PPRT Picoty/Sdlp concerne tous les citoyens de La Rochelle et au-delà.



L'élaboration du Plan De Prévention des Risques prolongé

M. Julien Charles, le secrétaire général de la préfecture a également donné deux informations importantes lors de la réunion du 24 juin :

- le PPRT, qui aurait dû être achevé en septembre 2011, sera prolongé ;

- une nouvelle étude sur la réduction des risques à la source va être faite. Elle durera 4 mois et sera entièrement à la charge de l'Etat. Seront examinés notamment les possibilités d'érection de barrières de sécurité, l'installation d'une deuxième paroi sur les cuves, le contenu des produits et les coûts comparatifs des travaux côté riverains et côté industriels (coût de l'éloignement des cuves par rapport aux expropriations et aux travaux sur le bâti).



RESPIRE prend acte de l'annonce de cette nouvelle étude, fruit incontestable de la pugnacité de l'association. Elle reste toutefois très prudente puisqu'aucune obligation de résultat

n'est fixée. Pour l'instant, seul le recul des cuves serait en mesure de rétablir la paix sociale dans le quartier.

Si des mesures de réduction du risque à la source sont prises à la suite de l'étude et si ces dernières contribuent à maintenir tous les habitants chez eux, nous nous en réjouissons, mais **pour l'heure il est hors de question de baisser la garde : le combat continue !**

A savoir aussi

✓ **Le stage Respire sur les risques industriels** s'est déroulé du vendredi 24 juin après-midi au samedi 25 juin au matin. Il a réuni une vingtaine de personnes. Marc Sénant ; chargé du pôle risques industriels de France Nature Environnement, en a assuré le bon déroulement. À noter, vendredi soir, l'intervention intéressante de M. Batailler de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Poitou-Charentes. Il avait participé juste avant à la réunion à la préfecture, on ne peut que le féliciter d'avoir accepté d'intervenir au stage de RESPIRE. Un power point et divers documents concernant le stage sont disponibles.

✓ **Une équipe de France 2 prépare un reportage sur « AZF 10 ans après » pour l'émission « Envoyé spécial ».** Elle a choisi le site Seveso seuil haut de Laleu-la Pallice comme exemple des enseignements tirés de l'accident d'AZF Toulouse (une cinquantaine de morts et plus de 2000 blessés !). L'équipe n'a pas eu le droit d'accéder à la réunion des riverains en préfecture. L'émission sera diffusée début septembre. **Nous avons également rencontré une journaliste du magazine « Géo »,** parution possible en août.